

Les femmes d'Archigny en 1918

FRANÇOISE GLAIN

Treize jeunes âgés de 19 à 23 ans quittent le village en ce début d'année 1918. Deux sont partis en janvier, l'un appelé, l'autre engagé, et 11 sont mobilisés en avril. Durant cette quatrième année de conflit, le village sera endeuillé de 18 décès de guerre.

La vie est de plus en plus dure. Même si plusieurs hommes sont en sursis ou détachement, trop de femmes sont encore seules. Les restrictions touchent toute la population, les indigents sont de plus en plus nombreux, des besoins importants de subsistance et d'aide se font sentir. Il faut pourtant continuer à lutter en pensant à ceux, qui, là-bas, se battent pour sauver la France, même si le besoin de pain prend le dessus sur le patriotisme.

Et le temps n'aide en rien. L'hiver 1918 est un autre hiver très froid. Dès les premiers jours de janvier les températures sont proches de zéro et la neige s'installe. Mais cette situation ne persiste pas et la température se radoucit. *Le Journal de la Vienne* indique, dans son édition du 16 janvier, portant sur la foire de Chauvigny, que *la température s'étant radoucie, notre foire de samedi dernier a eu, malgré un peu de pluie, une moyenne importante...* Et la pluie remplace la neige en cette fin de janvier.

Janvier est, pour la famille Polycarpe demeurant à la Talbardière, un mois sous le signe du chagrin. La perte d'un fils, Alexandre, le 18 janvier 1915, avait anéanti les parents, les frères et les sœurs. En ce 6 janvier 1918, Léontine, l'une des filles, s'en est allée de la grippe espagnole. Son mari est effondré, ses parents se demandent combien d'enfants ils vont perdre en ces temps difficiles, Louis et Daniel étant encore au front.

Février est doux avec quelques baisses de température qui n'empêchent toutefois pas la préparation du sol pour planter les pommes de terre fin mars.

Clément Dubois arrive, en sursis pour la maréchalerie, le 26 février. Sa femme Clémence et Clément, son fils, sont heureux de l'avoir près d'eux jusqu'en septembre prochain. Tout devient difficile, cette guerre est trop longue. Régulièrement de nouvelles familles sont endeuillées sans même revoir leurs morts, des jeunes femmes deviennent veuves, des enfants orphelins, des parents pleurent leur fils.

Et malgré ces peines immenses, tout continue : la ferme, les labours, les récoltes, les enfants, le quotidien. Comme l'on peut...

L'avenir de la Vienne rappelle l'heure d'été dans son édition du 2 mars. Il faudra à nouveau avancer les montres et pendules d'une heure dans la nuit du 9 au 10 mars.

Le Mémorial du Poitou annonce, dans son édition du 23 mars, que le gouvernement a décidé de relever le prix du blé à 75 francs le quintal et à 55 francs les autres céréales, ceci dans le but d'harmoniser avec les autres produits de la terre.

A-t-on aperçu, d'Archigny, l'incendie qui s'est déclaré fin mars, à 8 heures du soir, vers le Chêne Labbé en forêt de Moulière ? Le brigadier forestier, aidé de nombreuses personnes, dont six prisonniers de guerre, ont lutté pendant 3 heures avant d'éteindre les 8 hectares de bois en feu. L'incendie serait dû à l'imprudence d'un fumeur.

Début avril quelques gelées refroidissent encore la terre, mais, malgré le temps, les labours et

les plantations ont avancé, sur des parcelles de plus en plus restreintes. Il faudrait des engrais mais ils deviennent rares. Même les sacs de superphosphate sont récupérés par les fabricants auxquels les cultivateurs doivent les redonner vides pour faire face aux difficultés d'approvisionnement de jute. Les sacs repris le sont à 2 francs l'unité, le montant étant déduit de la facture du nouvel achat d'engrais. Mais il n'y a plus d'engrais !

Aimé Petit-Clair est démobilisé et rentre chez lui le 14 avril. Paulette, son sixième enfant, est née le 5. Il va donc rester au hameau de la Justice avec sa femme qui, pendant toute cette guerre, s'est occupée de la ferme et des cinq enfants dont le plus âgé a 10 ans.

Un avis de la préfecture annonce un nouveau rationnement du pain qui entre en vigueur au 17 avril. Les corps n'auront bientôt plus la force de mener à bien les récoltes pour nourrir les soldats. Combien de privations encore devront-ils subir ? Jusqu'à quand ?

Les enfants de moins de trois ans n'ont droit qu'à 100 grammes de pain par jour, ceux de trois ans à moins de treize ans, à 200 grammes au lieu de 300. Les adultes de moins de soixante ans ne se livrant à aucun travail de force et les enfants à partir de treize ans passent de 600 à 300 grammes par jour. Les adultes exécutant des travaux de force n'ont que 400 grammes de pain au lieu de 700, mais un supplément de 100 grammes peut leur être alloué en cas de pénibilité comme les travaux agricoles. Les personnes de plus de soixante ans n'ont droit qu'à 200 grammes par jour. À ce sujet une grosse polémique, dont les journaux se font l'écho, s'est engagée concernant les personnes de plus de soixante ans qui, pour la plupart, travaillent encore dans les champs. Un supplément de 100 à 200 g peut donc leur être délivré à la seule condition qu'ils effectuent des travaux particulièrement pénibles.

Avis de la Préfecture
Le pain rationné

Le public est informé que les consommateurs de pain sont classés en 5 catégories dont les taux de rations sont les suivants :

Catégorie E (enfants âgés de moins de 3 ans) : 100 grammes par jour.

Catégorie J (enfants âgés de 3 ans à moins de 13 ans) : 200 grammes par jour.

Catégorie A (enfants de 13 ans et au-dessus et adultes. Hommes ou femmes de 60 ans et au-dessous ne se livrant pas à des travaux de force ou n'accomplissant aucun travail) : 300 grammes par jour.

Catégorie T (adultes se livrant à des travaux de force) : 400 grammes par jour.

Catégorie V (hommes et femmes âgés de plus de 60 ans) : 200 grammes par jour.

Un supplément quotidien de 100 grammes pourra être alloué, par les autorités locales, aux consommateurs de la catégorie T accomplissant des travaux *particulièrement pénibles*, y compris les travaux de nuit et les travaux agricoles.

Un supplément quotidien de 100 à 200 grammes pourra être également alloué, par les autorités locales, aux consommateurs de la catégorie V se livrant à des travaux *particulièrement pénibles* y compris les travaux de nuit et les travaux agricoles.

Le nouveau régime entrera en vigueur à la date du 17 avril.

Le Journal de la Vienne des 8 et 9 avril 1918, AD86 en ligne

Mi-mai la presse annonce qu'il n'y aura pas de sucre pour les confitures mais que de la saccharine sera disponible, de cette façon le poids de sucre équivalent pourra être utilisé pour la confiture. Puis, soudain, les tickets pour 100 grammes de pain valent 125 grammes !

Fin juin un contingent supplémentaire d'essence et de pétrole est accordé aux communes accueillant des réfugiés.

Les bureaux de poste se voient imposer un volume de pétrole mensuel. Ainsi, celui d'Archigny bénéficie-t-il d'un litre de pétrole pour le mois de juin.

Une nouvelle réquisition des chevaux et des fourrages pénalise les campagnes.

La sécheresse s'installe tout au début de l'été et les foins, battus par la pluie et la grêle, ne se redressent pas. Malgré les dails biens aiguisés, la fenaison n'est pas aisée.

La buée se fait en pleine chaleur de mi-juillet et les femmes, penchées au-dessus de l'eau bouillante transpirent ; le seul bénéfice de la sécheresse est le séchage du linge.

Juste plantés, les choux n'ont pas d'eau pour démarrer leur pousse, les pommes de terre, les rutabagas, les topinambours souffrent de l'aridité du sol. Impossible de tout arroser. Rien ne pousse. Que mangeront les bêtes ? Que mangeront les enfants, les femmes, les hommes ? Les aliments quotidiens maintenant sont les pommes de terre et les rutabagas, le pain est rationné.

On apprend que l'idée de jours sans viande est annulée et que les cultivateurs verront leur ration de pain augmenter de 100, 200 ou 300 grammes selon le travail effectué. Enfin une bonne nouvelle ! Amointrie toutefois par une nouvelle taxation du sucre qui passe à 2,15 francs le kilo de raffiné, 2,00 francs le cristallisé et la saccharine à 4,60 francs la tablette de 10 grammes.

Et encore une augmentation ! L'essence est vendue 1,30 franc le litre et le pétrole 0,83 franc à la fin du mois de juillet. La consommation des tracteurs et des batteuses est importante, le prix de l'essence augmente celui du battage.

Il fait trop chaud, trop sec en ce début août 1918.

Au lieu-dit la Côte-Éclue, sur la commune de Bonneuil-Matours mitoyenne d'Archigny, un feu a pris dans un champ de luzerne et s'est propagé, détruisant 25 hectares de vieux chênes.

Début août, une nouvelle circulaire émanant de la préfecture fixe le prix du pétrole et de l'essence. Le prix maxima au détail est de 0,85 F pour le pétrole ordinaire, 1 F pour le pétrole de luxe, 1,30 F pour l'essence ordinaire, 1,40 F pour l'essence raffinée. Les commerçants détaillants doivent se conformer à ces prix sous peine d'exclusion de tout approvisionnement.

Toutefois, on trouve dans la presse, ainsi que l'indiquait déjà *Le Mémorial du Poitou* du 25 avril 1917, des recettes pour économiser le pétrole : dans 3 litres d'eau, ajouter 1 livre de carbonate de soude, bien secouer. Ajouter un demi-litre de pétrole et secouer à nouveau le tout. Remplir les lampes de ce mélange... qui donne un éclairage aussi bon que le pétrole pur, à moindre coût.

La coupe des blés soulève de la poussière, les gerbes trop sèches blessent les bras, la récolte n'est pas importante, la chaleur est intense provoquant des insolation. Les fabriques de jute sont en difficulté et l'office des céréales lance un avis pour que soient réutilisés les sacs de meuniers pour ensacher les grains. Grâce aux batteuses et à l'entraide, les sacs remplis de blés sont rentrés juste à temps avant la pluie que l'on attendait avec impatience. Malheureusement ce ne sont encore une fois que de violents orages qui s'abattent sur les terres trop sèches, ravinant, blessant les cultures déjà tardives. *L'Avenir de la Vienne* des 9 et 10 septembre relate qu'un violent orage de grêle s'est abattu sur la région comprise entre Châtellerauld et Launay. La partie nord de la commune de La Roche-Posay a été très éprouvée. Un orage qui fait également de nombreux dégâts dans le Châtelleraudais. Malgré tout, ces pluies redonnent espoir aux cultivateurs qui espèrent que les pommes de terre et les topinambours vont résister et enfin pousser. Mais ce sont encore des inondations à Châtellerauld et à La Roche-Posay. À Archigny l'Ozon sort de son lit, inondant les champs les plus proches. Partout les pluies forment des mares, mettant en péril les récoltes et les labours d'automne.

Comme à chaque grosse pluie, la veuve d'Auguste Arnault, qui était meunier, est bloquée à Villiers et ne peut pas traverser l'Ozon en crue pour gagner la Bourrioterie et venir au village.

Un décret du 2 juillet 1918 avait interdit la distillation des cidres, poirées et lies jusqu'au 15 septembre. Un nouveau décret prolonge cette interdiction jusqu'au 15 décembre prochain.

Les magasins généraux de Poitiers sont enfin réapprovisionnés en sucre qui manquait fortement pour les enfants. Normalement, il devrait être en vente dans les épiceries d'ici quelques jours, mais le tabac, en rupture depuis fin juillet, n'est toujours pas chez les débitants.

Ceux qui ne sont pas occupés aux champs pourront aller à la chasse qui ouvre, comme l'an passé, le 15 septembre.

Le prix du beurre est à 8,90 francs le kilo, le camembert de 300 grammes coûte 0,95 franc, il devient de plus en plus difficile de se nourrir correctement. Heureusement que la basse-cour fournit la volaille et les œufs.

Le sucre n'est toujours pas approvisionné fin septembre !

Dans la presse, il est écrit que le prix des céréales produites en 1919 sera plus bas que celui de cette année. *Ce sera encore travailler pour presque rien !*

Deux familles de réfugiés belges sont transférées de Lavoux à Archigny le 28 septembre, Eugène Lefetz et la famille Halleux, composée d'un couple et de cinq enfants, se joignant à celles déjà présentes sur la commune.

Sept de la Vieille
L'année dernière

Tableau des mutations
survenues parmi les Réfugiés, Rapatriés et Libérés
pendant le mois de 7^{ème} 1918.

Année A.

Nom	Prénoms	Age	Qualité	Domicile dans la région envahie	Résidence précédente	Destination
Lefetz	Eugène	26	Réfugié	Maison Anisien (P. & Colab)	Lavoux	Archigny
Halleux	François	49	Réfugié		Lavoux	Archigny
	Françoise	53	id		id	id
	Henniette	28				
	Lucie	19				
	Marie	13				
	Marie	2				
	François Joseph	1				

Mutation effectuée le 28 septembre 1918
Marie de Lavoux, le 30 septembre 1918
Le Maire,
Lhuillier

Mutation de réfugiés belges de Lavoux à Archigny en septembre 1918, AD86 cote R

La fin septembre est là et le mauvais temps ralentit les semailles d'orge et d'avoine, les femmes peinent sous la pluie et les hommes, même si plusieurs sont arrivés depuis quelques mois, ne sont pas assez nombreux pour faire la totalité des travaux.

Les noix sont enfouies dans l'herbe mouillée et les vêtements des enfants, qui les ramassent et les mettent en sacs, sont trempés jusqu'en haut des manches. Il faudra les faire sécher devant la cheminée pour les remettre le lendemain.

Et voilà que maintenant une épidémie de grippe sévit dans la région autour d'Archigny : Chauvigny, Saint-Savin, Lussac-les-Châteaux... Il paraît qu'il y a de nombreux malades et

des morts. Il faut se laver les mains, faire bouillir l'eau. Le travail de la terre n'est pas propice à l'application de ces consignes.

Il n'y a plus grand-chose à manger, principalement des pommes de terre et des topinambours qui sont habituellement les aliments destinés aux porcs. Les productions porcines sont donc en baisse et un décret du 5 octobre 1918 supprime la consommation de viande de porc, sous toutes ses formes, le mercredi, le jeudi et le vendredi. Les cultivateurs et les femmes aux champs peinent de plus en plus pour effectuer les durs travaux, moins de viande va empirer les choses.

Trois soldats reviennent en détachement pour travaux agricoles au mois d'octobre : Paul Viollet le 11, Jules Tartarin le 15 et Jules Maigre le 23 octobre. Un peu de main-d'œuvre supplémentaire n'est pas de refus. Les familles sont heureuses car leurs hommes ne repartiront pas. *On ne sait pas jusqu'à quand cette guerre va tuer !*

Léopold Durand revient le 15 octobre lui aussi. Suite à une blessure par éclats d'obus, son bras droit ne fonctionne plus normalement et il a une lésion des deux poumons. Il était à l'hôpital et va certainement devoir se reposer longtemps encore.

Il pleut toujours ; l'Ozon à Archigny, la Vienne à Châtellerault et la Creuse à La Roche-Posay sortent encore de leur lit.

On parle de plus en plus de la grippe dans la presse. Il paraît qu'à Poitiers il y aura une deuxième session du baccalauréat pour ceux qui sont grippés. Les internats sont fermés mais les élèves externes ont cours. Ici, à Archigny, l'école est ouverte mais à la maison, il faut veiller à la propreté des enfants, à faire bouillir l'eau... Il est même recommandé de mouiller le balai avant de balayer à cause des miasmes contenus dans la poussière !

Ces soirs du nouvel hiver, rassemblés autour de la table et éclairés par la lumière électrique ou la lampe à pétrole, on cure les noix ramassées en septembre. Elles seront à porter au moulin pour presser un peu d'huile, comme les années précédentes. Le feu de la cheminée rougit les joues, mais le froid tombe sur les épaules et le dos.

Il pleut encore, toujours... Comment arracher les topinambours dans cette terre gorgée d'eau froide. La terre collante aspire les sabots, l'eau mouille les chaussettes et les gros bas... Il faut pourtant nourrir le bétail, même s'il en reste peu.

Des bruits de victoire courent dans le village, mais comment être sûrs ?

Marie Pouvrasseau et Héloïse Baulu, comme à leur habitude depuis plus de quatre ans, vont bientôt inscrire les jours de guerre dans le calendrier. Dans deux jours, le 12 novembre, Eugène et Louis seront partis depuis 1 562 très longues journées. Le crayon est prêt sur le buffet, dans deux jours...

Et c'est à l'heure où l'on commence à réchauffer le reste des rutabagas de la veille, à vérifier la soupe qui cuit dans la marmite sur les flammes de la cheminée ou dans la casserole sur la cuisinière, que toutes les cloches se sont mises à sonner. Pas le tocsin cette fois, non ! Des volées de cloches, gaies, vives, de tous les clochers alentour !

La guerre est finie, la guerre est finie !

C'est d'abord un immense sanglot, angoisse douloureuse trop longtemps contenue, qui sort de la poitrine des femmes et s'écoule au rythme des cris d'allégresse. Le brouillard, le froid, peu importe, tout le monde sort de sa maison et rit, et pleure de joie, on danse, on saute sur place. C'est fini, il n'y aura plus de morts, les hommes vont revenir, on va revivre comme avant... enfin, peut-être pas tout-à fait comme avant mais...

On chante la Marseillaise et tous ceux qui ont une trompette, un clairon, un tambour font de la musique, du bruit, comme pour éveiller la vie qui sommeillait dans un mauvais rêve. Personne n'est aux champs, les travaux sont impossibles avec ce temps, alors tout le monde se réunit, se rejoint dans le bonheur de la libération. On envahit les débits de boissons, on trinque à la Victoire.

Et l'on parle de la signature de l'armistice, ce matin, 11 novembre entre 5 h 12 et 5 h 20, dans un wagon arrêté dans les bois, à Rethondes. *C'est où Rethondes ?* Et l'arrêt de la guerre, l'arrêt des obus, l'arrêt des tirs de fusils, l'arrêt des morts, tant de morts. La vraie paix ne sera signée que dans quelques mois, mais c'est fini, fini !

Eugène et Marie Boisson ne se sont pas joints à la foule en liesse. Ils pleurent leur fils, Paul, mort à l'âge de 25 ans il y a dix jours, le 1^{er} novembre 1918 à Savigny, dans les Ardennes. Il était à l'armée depuis décembre 1913. Ils rangeront dans l'armoire ses vêtements et effets personnels envoyés du front par l'armée. Son lit restera fermé, arrangé comme à son départ. Sa chaise à table restera vide, son assiette ne sera plus jamais remplie. Il est le dernier *Mort pour la France* de la commune.

La paix ne change rien au temps qui n'en finit pas de pleurer sur les champs inondés et les rivières en crue. Les femmes espèrent. *Les hommes vont-ils bientôt revenir ? Il n'y en a plus pour longtemps maintenant ?* Une si longue absence, un si soudain grand bonheur, et encore attendre.

Et le mauvais temps continue. Les enfants arrivent à l'école complètement mouillés, le petit poêle à bois de la classe ne peut pas sécher toutes les capelines de gros drap, les pieds sont gelés dans les sabots ou les galoches malgré les grosses chaussettes de laine souvent trouées. Et il faut faire attention à la grippe qui continue à se transmettre paraît-il.

À la ferme, sortir le maigre cheptel par ce temps est impossible et les bêtes sont enfermées à l'écurie, produisant davantage de fumier qu'il faut sortir à la fourche. Seuls les canards sont à leur affaire sur la mare qui déborde.

Honoré Decourt est libéré plus tôt que prévu de l'armée car son sixième enfant, Marcel, est né le 16 novembre. Il serre dans ses bras son épouse qui a passé tout ce temps de guerre à mener à bien la ferme avec cinq enfants âgés de 9 à 2 ans, les deux derniers étant nés en 1915 et 1916 à la suite de permissions.

Décembre arrive, douze soldats reviennent définitivement de leur dépôt, sept en début de mois et cinq après Noël. Ils sont habillés de vêtements civils, anciens vêtements militaires mal recoupés et teints à la va-vite, que l'on désigne sous le nom de « costume à 52 F » ou « costume Abrami », du nom de son inventeur, sous-secrétaire d'État aux Effectifs militaires. Le choix est donné aux soldats démobilisés, ce costume ou 52 francs, somme insuffisante pour se vêtir correctement après quatre ans de guerre.

En parallèle de ces pauvres vêtements, le résultat de l'emprunt de guerre est exorbitant. *Le Mémorial du Poitou* détaille, dans son édition du 7 décembre, le montant souscrit auprès de la Banque de France, de la Trésorerie générale, du Comptoir d'escompte, de la Caisse d'Épargne et de la Société Générale. Les habitants de la Vienne ont donc souscrit pour 5 millions et demi de rentes, représentant un capital versé de 95 millions en chiffres ronds.

Cette année 1918, la messe de Noël est dédiée à la paix, à la Victoire et à ceux qui ne reviendront pas, sans oublier les deux enfants de moins de 10 ans décédés ces derniers mois.

Les chants se font plus puissants, les prières plus ferventes et après la messe, on va chez les voisins boire un coup de vin chaud ou de gnole pour les grands, de lait pour les petits, et manger un morceau de galette à la crème de lait, luxe de ce Noël.

La dernière année de guerre a vu naître 15 garçons et 13 filles sur la commune d'Archigny.

